

URBANISME

À qui m'adresser pour savoir si un terrain est constructible ?

Publié le 14 janvier 2020

A la Mairie de la commune où se situe votre projet.

Vous pouvez aussi faire une demande de certificat d'urbanisme informatif CUa, dont le dépôt doit s'effectuer en Mairie de la commune où se situe votre projet, ou consulter le PLUi du Grand Périgueux sur ce site.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Sur le même thème

URBANISME

Comment est calculée la tax e d'aménagement ?

Q Consulter la réponse

URBANISME

Quel lien entre la taxe d'amé nagement et les impôts loca

Consulter la réponse

URBANISME

Quelles règles faut-il respec ter pour construire un puits dans son jardin?

Q Consulter la réponse

URBANISME

Je souhaite construire un a bri de voiture, faut-il une au torisation d'urbanisme?

Q Consulter la réponse

URBANISME

Je souhaite construire un a bri de jardin, faut-il une aut orisation d'urbanisme?

€ Consulter la réponse

